

IMMOBILIER D'HABITATION

VENTES – HONORAIRES TTC à la charge de l'Acquéreur ou du Vendeur suivant Mandat

PRIX NET VENDEUR	Mandat Standard	Mandat Privilège	Mandat Exclusif	Viager	Dépendances vendues isolément
de 0 à 145 000 € <i>Forfait</i>	6 960 €	7 830 €	7 830 €	9 180 €	4 000 €
A partir de 145 000 €	4,80%	5,40%	5,40%	6,80%	

Avis de valeur : 180 € TTC

Estimation et expertise : Sur devis

VENTES PROGRAMME NEUF – HONORAIRES TTC

A la charge du Promoteur ou de l'Acquéreur suivant mandat

LOCATION – HONORAIRES TTC en résidence principale

A la charge du Bailleur		A la charge du Locataire	
Entremise et négociation	200 €	Entremise et négociation	-
Visite, dossier, rédaction du bail et état des lieux d'entrée	1 mois de loyer HC*	Visite, dossier, rédaction du bail et état des lieux d'entrée	1 mois de loyer HC*

* 1 mois de loyer hors charges plafonnés suivant le décret en vigueur :
- Visite, dossier locataire et rédaction de bail : 8€/m² en zone non tendue et 10€/m² en zone tendue - Réalisation état des lieux : 3€/m²

Gérance par le siège social

Locaux habitation vides	Garantie paiement loyers impayés et détériorations
8,40 € TTC	Sur devis

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

HONORAIRES - ENTREPRISE, IMMEUBLES PROFESSIONNELS, FONDS DE COMMERCE, DROIT AU BAIL, DROIT D'ENTRÉE, PARTS SOCIALES DE SCI - A la charge de l'Acquéreur ou du Vendeur suivant mandat

PRIX NET VENDEUR	de 0 € à 144 999 €	de 145 000 € à 499 999 €	de 500 000 € à 999 999 €	à partir de 1 000 000 €
Honoraires HT	9 000 €	8,00%	7,00%	6,00%
Honoraires TTC	10 800 €	9,60%	8,40%	7,20%

Avis de valeur : 400 € HT soit 480 € TTC

Estimation et expertise : Sur devis

HONORAIRES – LOCATION à la charge du Locataire ou du Bailleur suivant mandat

Honoraires d'entremise, visite, constitution du dossier (non compris : rédaction de bail, état des lieux)

Bail commercial ou professionnel sur le loyer annuel	Droit d'entrée (en sus des honoraires de location) sur le montant du droit d'entrée	Rédaction de bail État des lieux
Honoraires HT	20,83%	Honoraires HT 6,00%
Honoraires TTC	25,00%	Honoraires TTC 7,20%

Sur devis

En cas de délégation de mandat, le montant des honoraires applicables reste celui du mandat principal.
Les honoraires résultant du présent barème peuvent être réduits, voir conditions en agence.

Honoraires à compter du 1^{er} Juillet 2025

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES ET COMMERCIALES - ADMINISTRATION DE BIENS

AGENCE DE LA MAISON ROUGE - SAS au capital de 400 000€ - RCS Saint-Malo 432 002 897 - TVA : FR45432002897

Carte professionnelle n°CPI 3503 2016 000 010 846 délivrée par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie par GALIAN SMABTP 89, rue la Boétie 75008 PARIS n°110737R